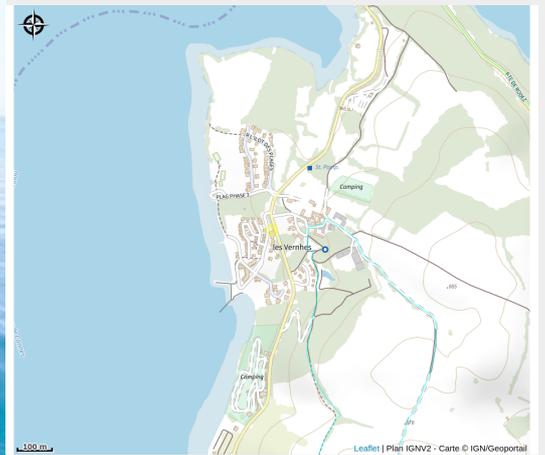


Pareloup Pilot' - Permis bateau Côtier, fluvial, hauturier, radio

Des Rases du Tarn aux Lacs du Lévézou



Crédit photo : Pareloup Pilot' - Permis bateau Côtier, fluvial, hauturier, radio (OFFICE DE TOURISME DE PARELOUP LEVEZOU)

*Formations aux permis bateau mer
côtier, fluvial, hauturier, CRR*

Infos pratiques

Categorie : À faire

Description

Profitez de vos vacances ou de vos weekends pour passer votre permis bateau mer côtier ou fluvial ! Formation en 1 jour en salle, 2h de conduite bateau individuelles (formation sans examen), e-learning via Codes Rousseau, et passage de l'examen théorique le jour de votre choix, dans le bureau de poste de votre choix (partout en France).

Facile et utile, dès 16 ans, le permis bateau vous permet de naviguer en toute liberté sur Lacs fermés et la Mer (permis côtier) et /ou sur Lacs, fleuves et rivières (permis fluvial).

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Modes de paiement:

Carte bancaire, Chèque Vacances, Espèces, Virement

Fiche mise à jour le 16/04/2025

Contact

Base nautique de Loisirs

29 route des Vernhes

12410 SALLES-CURAN

Tél. +33612465090

contact@pareloup-pilot.fr

<https://www.pareloup-pilot.fr>